

Ceci est une communication commerciale.
Veuillez consulter le prospectus / document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable) avant de prendre une décision de placement finale.

29 juillet 2022

France

Risk profile (SRR) ¹⁾



Credit Suisse Investment Partners (Lux) Global Balanced Convertible Bond Fund

un compartiment de CS Investment Funds 2 - Catégorie EB USD

Politique d'investissement

Le fonds offre une exposition aux obligations convertibles mondiales, gérée activement, avec une stratégie «multi asset class» très efficace engageant capitaux propres, crédit et volatilité sur une base mondialement diversifiée, pour obtenir des rendements supérieurs ajustés au risque. Le profil de risque est comparable à celui d'un fonds pondéré classique. Le fonds investit principalement dans des titres convertibles émis par des émetteurs publics et privés. Les obligations traditionnelles, les capitaux propres et les produits structurés peuvent être considérés comme des placements complémentaires. Les investissements sont effectués à l'échelle internationale sans restriction quant au pays ou à la monnaie.

Caractéristiques du fonds

Nom du gestionnaire	Credit Suisse Investment Partners (Schweiz) AG
Gérant du fonds depuis	01.05.2020
Gérant basé à	Zurich
Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
Domicile du fonds	Luxembourg
Devises du fonds	USD
Fin de l'exercice fiscal	31 mai
Encours total (en mio.)	191,81
Date de lancement	21.12.2012
Frais de gestion par an ²⁾	0,42%
Frais courants ²⁾	0,69%
Indice de référence (BM)	Refinitiv CV Gl. Focus (TR) (USD-Hgd)
Swinging single pricing (SSP) ³⁾	Oui
Catégorie de parts	Tranche EB (capitalisation)
Monnaie des catégories de parts	USD
Code ISIN	LU0426280003
Code Bloomberg	CSGBCVF LX
N° de valeur	10169276
Valeur liquidative	1'507,25
Rachat de parts	Quotidien

Morningstar Rating as of 29.07.2022 ★★★★★

³⁾ Pour plus de détails, veuillez vous référer au chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus du fonds.

Statistiques du fonds

	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée en %	11,13	9,36
Ratio d'information	0,51	0,68
Tracking Error (Ex post)	1,11	0,92
Perte maximum en % ⁴⁾	-20,23	-20,23

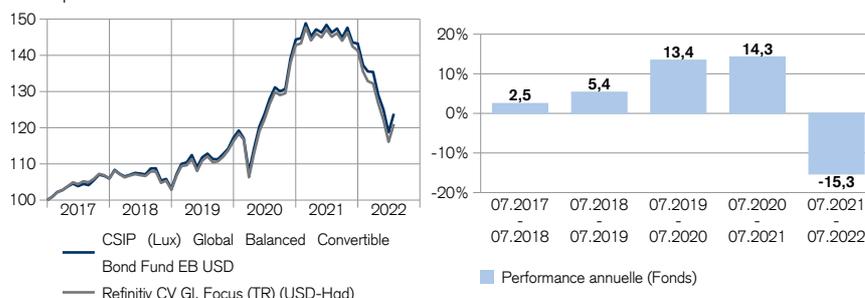
⁴⁾ La perte maximale correspond au rendement cumulé le plus bas sur une période donnée.

Nombre de positions

Nombre de positions dans le fonds 130

Performance nette en USD (base de 100) et performance annuelle

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.



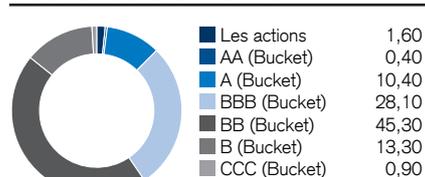
Performance nette en USD

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	4,31	-4,08	-13,54	-15,32	9,77	18,56
Indice de référence	4,24	-4,52	-14,33	-16,61	7,97	15,03

Secteurs en %

Technologie d'information	25,60
Santé	14,10
Consommation discrétionnaire	11,60
Industrie	9,70
Biens de consommation de base	8,30
Valeurs financières	7,40
Services de communication	6,10
Liquidités/équivalents de liquidités	4,50
Autres	12,70

Notation du crédit en %



Probabilité de défaut notation moyenne pondérée = BB (Bucket)
Notation moyenne pondérée linéaire = BB+

Duration et rendement ⁵⁾

Delta en %	45,50
Rendement courant	0,52
Plancher obligataire	87,80
Duration modifiée en années	3,09

⁵⁾ En raison des nombreuses options intervenant dans la structure des obligations convertibles, il faut émettre certaines hypothèses pour pouvoir calculer ces chiffres.

10 positions principales en %

Société	Maturité en %	des capitaux
Cellnex Telecom	05.07.28	2,51
Splunk	15.09.25	1,80
Ford Motor	15.03.26	1,68
Veolia Env.	01.01.25	1,67
BP Capital Markets	28.04.23	1,51
Mondelez International	20.09.24	1,49
Safran	15.05.27	1,35
Okta Inc	15.06.26	1,35
STMicroelectronics	04.08.27	1,27
SSR Mining	01.04.39	1,26
Total		15,89

ESG Integration (ESG aware): Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.

¹⁾ Le profil risque/rendement du fonds montre les variations de valeur qu'un investissement dans ce fonds auraient subies au cours des cinq dernières années, au moyenn d'une simulation des données de la performance dans le cas d'une absence d'historique. L'évaluation des risques du fonds peut être amenée à changer à l'avenir. Veuillez noter que des bénéfices plus élevés impliquent aussi généralement des pertes plus élevées. Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas que le fonds soit sans risque.

²⁾ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la fluctuation des devises.

L'allocation d'actifs présentée sur cette page peut changer au fil du temps.

Credit Suisse Investment Partners (Lux) Global Balanced Convertible Bond Fund

ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G). Pour de plus amples informations concernant les critères ESG d'investissement et les aspects liés à la durabilité du fonds, conformément au règlement (UE) 2019/2088, veuillez vous référer aux documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, par exemple, le prospectus) et visiter le site Internet credit-suisse.com/esg. Outre les aspects liés à la durabilité, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en compte tous les objectifs et les caractéristiques du fonds tels qu'ils sont décrits dans le prospectus, ou dans toutes informations qui seraient communiquées aux investisseurs conformément aux réglementations applicables.

Notation ESG vs indice de référence ⁶⁾

	ESG	E	S	G
Fonds	AA	BBB	BBB	A
BM	A	BBB	BBB	BBB

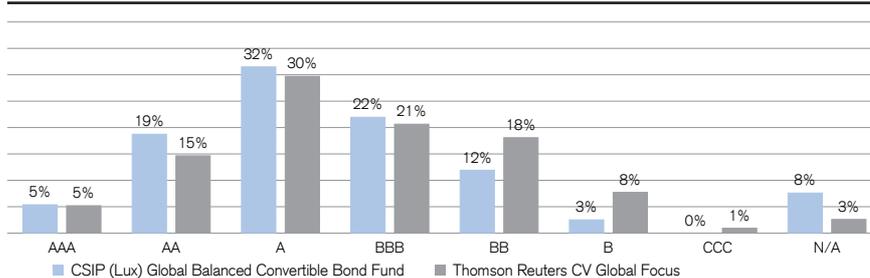
Aperçu du portefeuille ⁷⁾

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'art. 8 du Règlement (UE) 2019/2088). Il respecte la CSAM Sustainable Investing Policy (credit-suisse.com/microsites/asset-management/esg/fr.html) pour allier les facteurs ESG les plus significatifs à une analyse financière traditionnelle afin de calculer une notation de crédit ESG intégrée qui sert de base au processus de sélection ascendant des titres.

Caractéristiques ESG appliquées ⁸⁾

- Indice de référence ESG
- Intégration de critères ESG
- Engagement
- Critères d'exclusion
- Vote par procuration

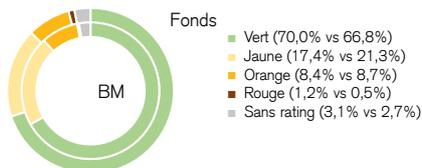
Notation ESG en % vs indice de référence ¹¹⁾



Ventilation ESG ⁹⁾

	Notes
Note générale	7,2
Environnement	5,4
Changement climatique	7,1
Opportunités env.	5,0
Capital naturel	4,5
Pollution et déchets	4,0
Social	4,9
Capital humain	4,2
Responsabilité en matière de produit	5,8
Opportunités sociales	3,5
Opposition des parties prenantes	7,1
Gouvernance	5,8

Flag des controverses ESG ¹⁰⁾

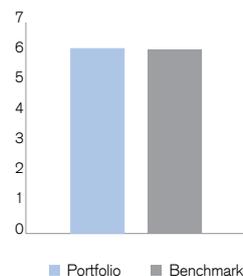


10 principaux actifs

Nom des actifs	Pondération	Notation ESG	Flag cont.	E	S	G
Cellnex Telecom Sa	2,5%	A	■	■	■	■
Splunk Inc.	1,8%	AA	■	■	■	■
Ford Motor Company	1,7%	B	■	■	■	■
Veolia Environnement Sa	1,7%	A	■	■	■	■
Bp Capital Markets Plc	1,5%	A	■	■	■	■
Mondelez International	1,5%	BBB	■	■	■	■
Okta, Inc.	1,3%	A	■	■	■	■
Safran Sa	1,3%	BBB	■	■	■	■
Stmicroelectronics Nv	1,3%	AA	■	■	■	■
Ssr Mining Inc.	1,3%	A	■	■	■	■

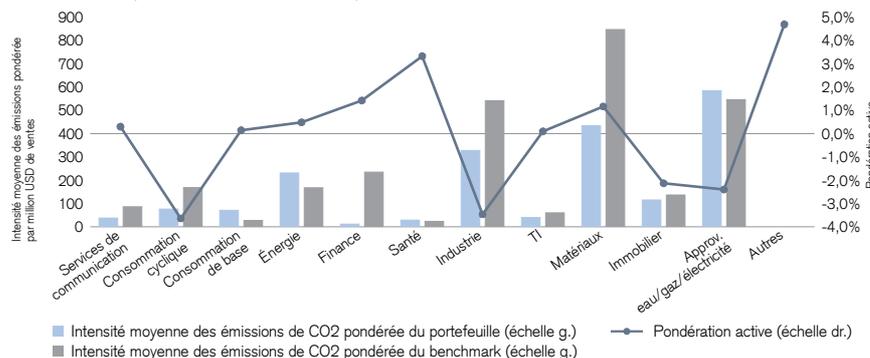
Note Low Carbon Transition ¹²⁾

Portefeuille: **6,1** / Indice de référence: **6,1**



Intensité des émissions de carbone ¹³⁾

Tonnes d'émissions en équivalent de CO2 par mio. de \$ de revenus
Portefeuille: **122,4** / Indice de référence: **234,2**



Légende

6) Les notations ESG, fournies par MSCI ESG, se déclinent sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus basse). La notation est fonction de l'exposition de l'entreprise concernée aux risques de durabilité spécifiques au secteur et de sa capacité à atténuer ces risques comparativement aux autres acteurs du secteur. La note globale du portefeuille est attribuée sur une base sectorielle relative. En revanche, pour les critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) individuels, il s'agit de notes absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.

7) Pour plus d'informations sur les exclusions basées sur des normes qui sont appliquées, veuillez consulter: www.svk-asir.ch © En l'absence de futures sur indice d'actions appropriés et/ou liquides sur des indices ESG, le compartiment/fonds peut utiliser des futures sur indice d'actions qui se réfèrent à des indices traditionnels (non ESG) pour réduire les différents risques, pour accroître l'efficacité de la gestion du portefeuille et comme moyen d'augmenter ou de diminuer l'exposition au marché.

8) Pour de plus amples informations sur les exclusions basées sur des normes qui sont appliquées, veuillez consulter msci.com/our-solutions/esg-investing/

9) La note «Overall ESG Quality» (note globale Qualité ESG) ne correspond pas directement aux notes «Pillar» (notation par piliers) pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise. Les notes «Pillar» sont déterminées sur une base absolue, alors que la note «Overall ESG Quality» est ajustée de manière à refléter l'exposition au risque de durabilité au niveau d'un secteur donné. Dans la mesure où les notations «Pillar» sont des notes absolues et que les notations Overall sont des notes relatives, ces dernières ne peuvent être calculées en faisant la moyenne des premières. Les thèmes ESG présentent une ventilation des notations E, S et G individuelles. Toutes les notations et leurs composantes sont déclinées sur une échelle de 0 à 10 (fournie par MSCI), où 0 correspond à «très faible» et 10 à «très élevé».

10) ESG Controversies Flag est conçu pour fournir une évaluation à jour et cohérente des controverses ESG impliquant des sociétés cotées en bourse et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est en général un événement ponctuel tel qu'une marée noire ou un accident, ou bien une allégation, par exemple de problèmes de sécurité sur un site de production. La couleur, du rouge au vert, indique le degré d'implication dans des controverses, allant de très élevé (rouge) à très faible (vert). La couleur grise indique qu'aucune donnée n'est disponible.

11) La note ESG représente la répartition en pourcentage de la note ESG MSCI, d'un point de vue absolu ou relatif à un indice de référence. Les notes GRESB pour l'immobilier ne sont pas prises en compte.

12) La note Low Carbon Transition repose sur une évaluation multidimensionnelle des risques et des opportunités et prend en considération les risques prédominants et secondaires auxquels une entreprise est confrontée. L'échelle va de 0 à 10 (10 correspondant à un potentiel de leader), ne tient pas compte du secteur et correspond à la position de l'entreprise vis-à-vis de la transition. Au niveau du portefeuille, les notes individuelles sont agrégées et comparées à l'indice de référence (si existant).

13) L'intensité carbone compare l'intensité moyenne pondérée des émissions par million de dollars de chiffre d'affaires (ventilées par secteur GICS) entre le portefeuille et l'indice de référence. Elle présente également les pondérations actives du secteur GICS.

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Les investissements du Fonds comportent un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque circonstanciel: si un événement déclencheur se produit, le capital conditionnel est converti en fonds propres ou est réduit et peut, par conséquent, perdre une part substantielle de sa valeur.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

La documentation de placement complète présentant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un représentant de Credit Suisse ou, si disponible, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch).

Solvabilité II contribution risque de marché ¹⁴⁾

Taux d'intérêt à la hausse / à la baisse	Spread	Action type 1 / type 2	Immeubles	Monnaie à la hausse / à la baisse
2,76%/0,12%	9,05%	9,05%/1,99%	0,00%	-25,18%/25,18%

14) Les chiffres SCR (Solvency Capital Requirement) relatifs au risque de marché sont basés sur la méthodologie définie dans le modèle standard de Solvabilité II et sont calculés à la fin du trimestre précédent.

Les détails de la méthodologie d'agrégation sont décrits dans le document 'Classifying Solvency Capital Requirement Contribution of Collective Investments under Solvency II', disponible à l'adresse <http://www.solvencyanalytics.com/publications.html>.

Sources des données à partir du 29. juillet 2022: Credit Suisse, sauf indication contraire.

Clause de non-responsabilité

Ce support est un document marketing de Credit Suisse Group SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»).

Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement.

Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque.

Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement.

Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables.

Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire.

Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser.

Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite.

La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le document d'information clé (DIC), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dès lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch ([credit-suisse.com/fundsearch](https://www.credit-suisse.com/fundsearch)).

Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous.

Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds.

Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande.

L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

Information importante: Le fonds d'investissement faisant l'objet du présent document commercial (le « Fonds ») a été autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en tant qu'OPCVM conformément à la directive 2009/65/CE telle que modifiée. For French investors: The Fund has been notified for marketing in France to the Autorité des marchés financiers and may be distributed to investors in France. Subscriptions may only be validly made on the basis of the key investor information document ("KIID") currently in effect.

De plus, il peut y avoir des conflits d'intérêts concernant l'investissement.

Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi).

Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit.

Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale. Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés dans l'Espace économique européen, gérés ou sponsorisés par Credit Suisse Asset Management, peut être obtenu en français et en anglais via www.credit-suisse.com/am/regulatory-information. La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

© 2022 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus; (2) ne doivent pas être copiées ni distribuées et (3) ne prétendent pas être exactes, complètes et transmises dans les délais. Morningstar et ses fournisseurs de contenus déclinent toute responsabilité pour les dommages ou pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne constituent pas une garantie des résultats à venir.

© 2022 MSCI ESG Research LLC. Reproduction autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Credit Suisse Asset Management, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés liées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues aux présentes. Aucune des Parties ESG ne donne de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les Parties ESG déclinent expressément par les présentes toute responsabilité quant à la qualité marchande ou l'utilisation à des fins particulières, à l'égard de toute donnée qui y est incluse. Aucune des Parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en rapport avec les données contenues dans les présentes. De plus, sans limiter la portée de ce qui précède, en aucun cas les Parties ESG ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris un manque à gagner), même si elles ont été avisées de la possibilité de tels dommages.

Copyright © 2022 Credit Suisse Group AG et/ou sociétés affiliées. Tous droits réservés.

France : Société de gestion: Credit Suisse Fund Management S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Correspondant centralisateur: BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin, 75002 Paris

Distributeur (PB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse (Luxembourg) S.A., France Branch*, 86, Boulevard Haussmann CS 40047 Paris 75008 - France

Distributeur (IB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse Securities Sociedad de Valores SA, Paris Branch*, 86, Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Superviseur (Autorité d'enregistrement): Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse - F-75082 Paris Cedex 02, France, Website: www.amf-france.org/

*Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur ("DICI"), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.